



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 18 septembre 2006
N° CERTA-2006-AVI-399

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans Claroline

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-AVI-399>

Gestion du document

Référence	CERTA-2006-AVI-399
Titre	Vulnérabilités dans Claroline
Date de la première version	18 septembre 2006
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

Claroline 1.7.7 et versions précédentes.

3 Description

Claroline est une application d'e-learning largement utilisée. La vulnérabilité découverte provient d'une mauvaise vérification du paramètre `extAuthSource['newUser']`. Il devient ainsi possible d'inclure des fichiers arbitraires à distance ou localement. L'attaque nécessite tout de même d'avoir la variable `register_globals` positionnée sur ON.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Mettre à jour Claroline en installant la version 1.7.8:
<http://www.claroline.net>

Gestion détaillée du document

18 septembre 2006 version initiale.